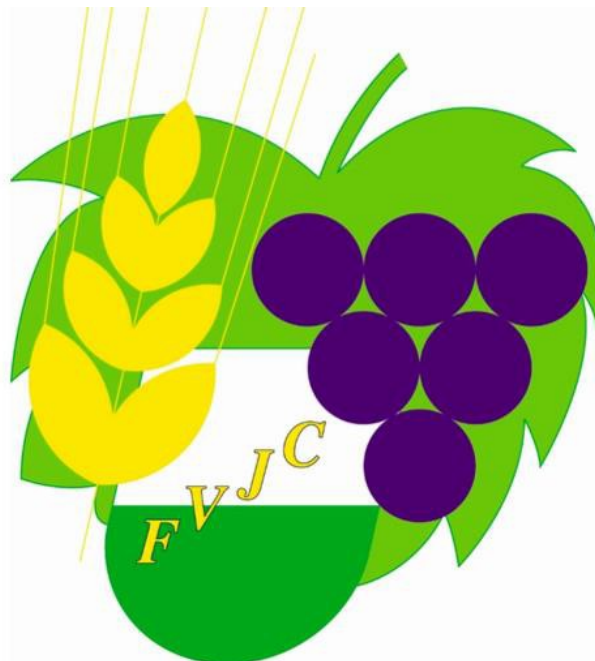




Cahier des charges du Camp de ski FVJC

Commission de ski

Juillet 2025



Fédération Vaudoise des
Jeunesses Campagnardes



Tables des matières

Tables des matières.....	2
INTRODUCTION.....	3
Dispositions préliminaires (voir statuts de la FVJC).....	3
Prestations à observer par la société organisatrice.....	3
COMMISSION DE SKI.....	4
Commission de ski.....	4
Subsistance.....	4
Divers.....	4
FINANCES GENERALES.....	5
Finances d'inscription.....	5
Finances FVJC.....	5
CONCOURS.....	6
Dispositions générales.....	6
Concours alpin et nordique.....	6
Durée et distance.....	6
Matériel.....	7
Personnel à disposition.....	7
Horaire des concours.....	7
LOCAUX.....	8
Accueil.....	8
Chancellerie.....	8
Dortoirs.....	8
Locaux de fête.....	8
REMONTEES MECANIQUES.....	8
Arrangement.....	8
Vente.....	8
PRIX.....	8
Divers.....	10
PARTIE OFFICIELLE.....	10
DIVERS.....	10
VALIDITE ET REFERENCES.....	10



INTRODUCTION

DISPOSITIONS PRELIMINAIRES (VOIR STATUTS DE LA FVJC)

Le camp de ski FVJC est attribué par l'Assemblée Générale.

L'organisation du camp de ski incombe à la société désignée à cet effet, sous le contrôle du comité central (CC) et avec l'appui de la commission de ski.

La FVJC ne participe ni au bénéfice, ni au déficit.

PRESTATIONS A OBSERVER PAR LA SOCIETE ORGANISATRICE

- Publicité par affiches et communiqués de presse.
- Insérer un article et/ou une publicité dans le journal FVJC pour le minimum fixé annuellement par le CC.
- Demander les 100 exemplaires gratuits au responsable du journal FVJC.
- Invitation à la presse.
- Invitation aux sociétés avec l'aide-mémoire ainsi que les codes d'accès pour les inscriptions, 6 semaines au minimum avant la date de la manifestation.
- Invitation aux personnalités officielles (autorités communales, cantonales, bureau central FVJC, commission de ski).
- Désigner un major de table pour recevoir les invités et organiser la partie officielle.
- Fournir une tribune officielle et prévoir une sonorisation pour la partie officielle.
- Divertissements : organisation du bal du samedi soir et fournir de la musique le dimanche une heure avant la partie officielle.
- Achat de prix souvenirs pour les participants.
- Prévoir une excellente signalisation (ACCUEIL FVJC, DORTOIRS, FOND FVJC, ALPIN FVJC)
- Un programme du camp, ainsi que l'emplacement des dortoirs seront affichés à l'accueil.
- Prévoir une journée en automne pour la visite des locaux (dortoirs, chancellerie, grande salle, etc.) et des emplacements des concours, avec la commission de ski.
- Prévoir une journée pour le tirage au sort (samedi précédent le camp de ski) et convoquer le major de table ainsi que les responsables alpins et nordiques et le responsable des prix.
- Le livret de fête est conseillé comme appui financier pour une telle manifestation.
- Convoquer le Président de la commission de ski à plusieurs assemblées de comité d'organisation.
- Envoyer les PV d'assemblées d'organisations au Président de la commission de ski.



COMMISSION DE SKI

COMMISSION DE SKI

La commission de ski est une commission permanente de la FVJC. Elle est composée de 5 membres nommés par le CC et de 2 secrétaires.

Son rôle est d'organiser les concours de ski (inscriptions, tirage au sort, listes de départ, chronométrages, classements et résultats).

Elle peut avoir recours à des aides.

SUBSISTANCE

Les repas de la commission de ski, ainsi que de ses aides, sont à la charge de la société organisatrice pour le repas du samedi midi, samedi soir, dimanche matin, dimanche midi, banquet.

Les boissons en dehors des repas et des emplacements des concours sont à la charge de chacun.

DIVERS

Il est à prévoir un endroit tranquille pour la nuit, en annexe de la chancellerie.

La société organisatrice doit fournir gratuitement les abonnements des remontées mécaniques aux membres, secrétaires et aides (samedi et dimanche).





FINANCES GENERALES

FINANCES D'INSCRIPTION

Les tarifs pour l'inscription aux concours et la carte de fête sont fixés par le CC d'entente avec la commission de ski et la société organisatrice. Le prix de la carte de fête est actuellement de Fr. 70.- pour la totale et est aux choix avec la demie à 35.-

La carte de fête totale comprend le repas et l'entrée du samedi soir, la nuitée du vendredi et du samedi soir, le déjeuner du samedi et du dimanche matin, le banquet officiel du dimanche, l'inscription à tous les concours, l'assurance sport et le prix souvenir.

La demi carte de fête comprend le repas et l'entrée du samedi soir, la nuitée d'un seul soir et le déjeuner d'un seul matin et l'assurance sport.

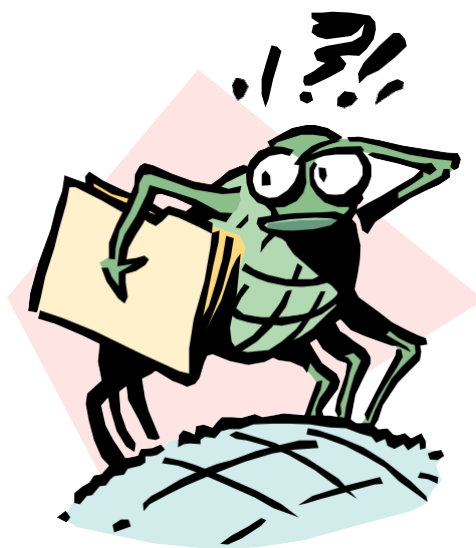
La carte de fête ne comprend pas l'abonnement aux remontées mécaniques, qui reste à la charge des participants.

Les sociétés et les membres individuels doivent régler les finances d'inscription avant le camp de ski.

La finance d'inscription est encaissée par la société organisatrice. Pour ce faire, elle donnera au Président de la commission de ski toutes les indications nécessaires (n° de CCP, compte bancaire).

FINANCES FVJC

Conformément aux directives de la FVJC, un montant forfaitaire incluant la location du matériel ainsi qu'un montant par participant pour les assurances seront versés au caissier central de la FVJC. Un montant de Fr. 50.- par dossard perdu sera facturé par le caissier central FVJC à la société organisatrice.





CONCOURS

DISPOSITIONS GENERALES

Voir pages 15, 16, 17 et 18 du règlement FVJC.

CONCOURS ALPIN ET NORDIQUE

Les pistes du slalom spécial, du géant (ski alpin ou snowboard, sur une ou deux pistes selon les possibilités de la station), du fond et du relais doivent être conformes au règlement des statuts du camp de ski. Celles-ci seront reconnues par 2 membres au minimum de la commission de ski, 1 à 2 semaines avant la manifestation.

La préparation, le piquetage, la pose du fil de chronométrage ainsi que la banderole de départ et d'arrivée incombent à la société organisatrice sous le contrôle de la commission de ski. Les pistes doivent être prêtes 1h avant l'heure de départ de la course. La commission de ski se réserve le droit de modifier le piquetage.

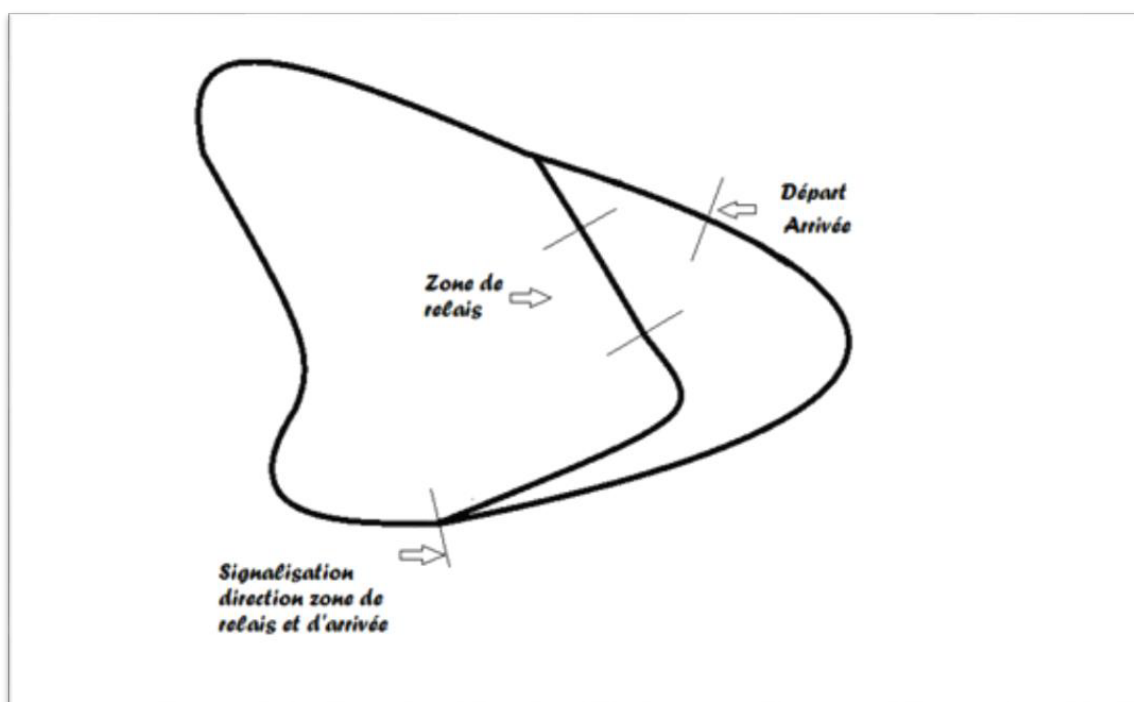
DUREE ET DISTANCE

Spécial : meilleurs temps idéaux env. 30 à 35 secondes.

Géant (ski alpin ou snowboard) : meilleurs temps idéaux env. 50 à 55 secondes.

Fond individuel : 1 boucle d'env. 2,5 km à effectuer en style libre. 1 fois pour les femmes et 2 fois pour les hommes. Prévoir une signalisation claire, selon le schéma ci-dessous

Fond relais : boucle d'env. 2,5 km que chaque relayeur effectuera en style libre 1 fois.





MATERIEL

Matériel fourni par la FVJC

- Chronométrage.
- Liste de départs et d'arrivées.
- Dossards.
- Les radios.
- 4 piquets carrés pour la fixation des cellules

Matériel à fournir par la société organisatrice

Fond et relais :

- Une table
- Trois chaises
- Des drapeaux pour balisage
- Un spray de couleur rouge ou bleu pour le marquage des lignes de départ et d'arrivée
- Des carnets et crayons pour les contrôleurs
- De l'électricité au départ de la course
- Un panneau d'affichage
- Une barre à mine

Spécial et géant :

- Une table
- Trois chaises
- Des piquets de slalom articulé et banderoles pour le géant
- Des banderoles pour l'arrivée et le départ
- De carnets et crayons pour les contrôleurs
- Des perches pour fixer les banderoles à l'arrivée de la course
- Des pelles
- De l'électricité à l'arrivée
- Un panneau d'affichage
- Une barre à mine

PERSONNEL A DISPOSITION

Pour le fond et le relais

- 1 responsable pour le parcours (responsable sport),
- 5 contrôleurs.

Pour le géant et le spécial

- 1 responsable de piste, ainsi que 3 aides (devront s'occuper de l'entretien du piquetage et de l'état de la piste pendant la course). Le piquetage doit être réalisé par une personne expérimentée et trouvée par l'organisateur en accord avec la commission de ski.
- 2 ouvriers (ne faisant pas le concours).
- 5 contrôleurs de portes.



HORAIRE DES CONCOURS

Samedi

10H Départ du slalom géant
15h Départ du ski de fond individuel

Dimanche

10H Départ du slalom spécial
14H Départ du ski de fond relay
17H Banquet
18H30 Partie officielle



LOCAUX

ACCUEIL

Un local bien signalé doit être mis à la disposition des jeunes gens à leur arrivée.

CHANCELLERIE

La société organisatrice mettra à disposition un local pour l'informatique.

Le local doit être :

- isolé du reste de la salle,
- équipé d'une porte avec une serrure,
- équipé de 5 tables et 8 chaises,
- disponible dès le tirage au sort.

DORTOIRS

La société organisatrice mettra à disposition des participants des locaux pour environ 650 places pour dormir.

Ces locaux doivent être chauffés et équipés de paillasses et d'équipements sanitaires à proximité.

Pour les personnes ne possédant pas de carte de fête, l'entrée au dortoir sera facturée d'un montant de 5.-.

LOCAUX DE FETE

La société organisatrice mettra à disposition des locaux en suffisance pour organiser les repas du samedi soir, dimanche matin et dimanche soir.

Les confirmations de réservations écrites de tous ces locaux seront présentées à la commission de ski, lors de la visite des lieux en automne précédant la manifestation.



REMONTEES MECANIQUES

ARRANGEMENT

La société organisatrice trouvera un arrangement forfaitaire pour deux jours avec les responsables des remontées mécaniques.

L'arrangement devra être communiqué à la commission de ski lors de sa visite d'automne.

VENTE

Les abonnements seront mis en vente à l'ouverture du camp de ski, si possible à l'accueil. Les abonnements au prix réduit seront vendus uniquement aux participants des compétitions.

PRIX

La société organisatrice fournira des prix pour les différents concours, selon la liste mentionnée ci-dessous (offert en partie par les commerçants de la région organisatrice).

Voir page 5 du cahier des charges du Challenges.

Challenge combiné de ski 1 Le premier de chaque catégorie reçoit un challenge. Le classement est déterminé par la place obtenue dans chaque discipline. 2 Les disciplines alpines (ski spécial et ski géant) comptent chacune pour un quart du résultat, le ski de fond pour la moitié. 3 Si une discipline alpine n'a pas lieu (ski spécial ou ski géant), l'autre discipline alpine compte pour une moitié. Si la course de fond ou les deux disciplines alpines sont renvoyées, aucun challenge n'est attribué. 4 En cas d'égalité, le partage se fait par comparaison des places obtenues dans chaque discipline. 5 Le snowboard n'est pas pris en compte dans le combiné.



Liste des prix - Camps de ski FVJC

Liste des prix - Camps de ski FVJC										
Slalom Géant femme + homme	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
	Couronne	Double-palme	Palme	Palme	Palme	Palme				
	Coupe	Coupe	Coupe							
Valeur min. du prix	80.-	60.-	40.-	30.-	30.-	30.-	20.-	20.-	20.-	20.-
Slalom Spécial femme + homme	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
	Couronne	Double-palme	Palme	Palme	Palme	Palme				
	Coupe	Coupe	Coupe							
Valeur min. du prix	80.-	60.-	40.-	30.-	30.-	30.-	20.-	20.-	20.-	20.-
Ski de Fonds femme + homme	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
	Couronne	Double-palme	Palme	Palme	Palme	Palme				
	Coupe	Coupe	Coupe							
Valeur min. du prix	80.-	60.-	40.-	30.-	30.-	30.-	20.-	20.-	20.-	20.-
Snowboard Mixte	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
	Couronne	Double-palme	Palme	Palme	Palme	Palme				
	Coupe	Coupe	Coupe							
Valeur min. du prix	80.-	60.-	40.-	30.-	30.-	30.-	20.-	20.-	20.-	20.-
Coupe pour la 1^{ère} femme, lots mixtes										
Combiné femme + homme	1er	2ème	3ème							
	Coupe	Coupe	Coupe							
Valeur min. du prix	80.-	60.-	40.-							
Ski de Fond Relai femme + homme	1er	2ème	3ème							
	Coupe	Coupe	Coupe							
Valeur min. du prix par équipe (3 x 3 prix identiques)	150.-	100.-	80.-							
Prix de Participation	1er									
Valeur min. du prix	500.-									
(penser qu'il s'agit d'un prix de groupe)										
Résumé:	Coupe 1er	Coupe 2ème	Coupe 3ème	Couronne	Double-palme	Palme				
Prix à fournir par la société org.	12	11	11	7	7	28				



Le responsable des prix sera présent lors du tirage au sort, afin de présenter à un membre de la commission de ski la palette des prix et sa liste définitive. Les prix devront être répartis par catégories et disciplines dans des emballages individuels.

La société organisatrice fournira un podium pour la remise des prix.

Il faudra prévoir 5 tables pour la distribution des prix. Les prix seront disposés sur ces tables, organisés par catégories et prêts avant le début de la partie officielle.

PARTIE OFFICIELLE

Elle se déroule le dimanche à 18h30 après le banquet. Le major de table sera présent lors du tirage au sort pour un premier contact avec la commission de ski dans le but d'organiser la partie officielle. La société organisatrice réservera un emplacement pour les invités et la commission de ski.

Pour les détails et le déroulement de la partie officielle, se référer aux directives du Comité central sur l'organisation des manifestations FVJC.

DIVERS

Pour la sécurité des participants, la société organisatrice doit prévoir un système de transport organisé au cas où les distances entre les différents sites seraient trop éloignées.

Si les conditions d'enneigement ou météorologiques ne permettent en aucun cas les concours de ski, la commission de ski prendra les décisions à cet effet pour organiser des joutes sportives en remplacement. La jeunesse organisatrice doit être à disposition pour mettre en place ce projet et doit pré-réserver des locaux à cet effet.

VALIDITE ET REFERENCES

Ce cahier des charges entre en vigueur de suite et annule le précédent.

Il se réfère à :

- Directive du Comité central sur l'organisation des manifestations FVJC
- Règlements sportifs FVJC

Dernière mise à jour approuvée par le CC : Juillet 2025